

Gouvernement du Québec

Décret 1296-2017, 20 décembre 2017

Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (2017, chapitre 22)

— Entrée en vigueur de la Loi

CONCERNANT l'entrée en vigueur de la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse

ATTENDU QUE la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (2017, chapitre 22) a été sanctionnée le 9 novembre 2017;

ATTENDU QUE l'article 25 de cette loi prévoit que les dispositions de celle-ci entreront en vigueur à la date ou aux dates déterminées par le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer la date d'entrée en vigueur de l'article 2 de cette loi, dans la mesure où cette disposition concerne la mobilité des jeunes au Québec et ailleurs au Canada, au 20 décembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer la date d'entrée en vigueur de toute autre partie de l'article 2 de cette loi au 1^{er} avril 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer la date d'entrée en vigueur des autres dispositions de cette loi au 1^{er} avril 2018;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE la date d'entrée en vigueur de l'article 2 de la Loi regroupant l'Office Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (2017, chapitre 22), dans la mesure où cette disposition concerne la mobilité des jeunes au Québec et ailleurs au Canada, soit fixée au 20 décembre 2017;

QUE la date d'entrée en vigueur de toute autre partie de l'article 2 de cette loi soit fixée au 1^{er} avril 2018;

QUE la date d'entrée en vigueur des autres dispositions de cette loi soit fixée au 1^{er} avril 2018.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

67724